

Programme de certification

Documentation

Mots clés

ugra.swiss, swissPSO, Qualitätsmanagement, ISO 9001

Documents apparentés

U/TD 17.0	Système de certification
viscom 2010	Manuel d'introduction à swissPSO
ISO 9001	Systèmes de gestion de la qualité – Exigences
ISO 10012:2003	Systèmes de management de la mesure – Exigences pour les processus et les équipements de mesure

Diffusion des documents

Rédigé / Abréviation	Vérfié / Abréviation	Approuvé / Abréviation	Edition
22.02.2016 / MS	10.01.2017 / TB	15.01.2017 / MS	V 1

Gestion des modifications

Rédigé / Abréviation	Vérfié / Abréviation	Approuvé / Abréviation	Edition
dd.mm.yyyy /	dd.mm.yyyy /	dd.mm.yyyy /	V 2

Table des matières

[1 Domaine de validité](#)

[2 Exigences définies](#)

[3 Vérification de conformité](#)

[3.1 Non conformités](#)

1 Domaine de validité

Lorsque l'organisation est certifiée selon ISO 9001:2015 «Systèmes de gestion de la qualité – Exigences», cette norme doit servir de base aux exigences de la documentation et intégrer systématiquement les exigences consécutives. Cela doit permettre d'éviter les redondances et les doublons.

Un certificat ISO 9001 valable peut être reconnu comme preuve de conformité pour le programme de certification 17.2.

Le programme de certification 17.2 ne peut pas être utilisé comme condition pour prouver la conformité selon ISO 9001.

2 Exigences définies

- A1. L'organisation doit documenter au minimum et en les structurant les informations suivantes dans un manuel de gestion de la qualité (manuel QM) pour tous les secteurs du processus:
- a. Description des processus
 - b. Directives de travail
 - c. Listes de contrôle
 - d. Protocoles de mesure et de contrôle
 - e. Protocoles d'entretien
 - f. Mesures de correction et de prévention
 - g. Protocoles d'erreurs ou d'écarts
 - h. Certificats de conformité pour les moyens de mesure et de contrôle
 - i. Fiche «Livraison des données» destinée aux clients, avec toutes les informations importantes
 - j. Plan de formation

Le cas échéant, d'autres informations peuvent être documentées.

- A2. L'établissement, la validation et la modification de toutes les informations documentées doivent être définis et diffusés.
- A3. Toutes les informations documentées doivent être accessibles aux personnes compétentes en tout temps, sous forme numérique ou imprimée.

3 Vérification de conformité

La vérification de conformité des exigences définies au chapitre 1 est mise en œuvre par les mesures suivantes:

1. Déclaration au moyen de la liste de contrôle
2. Interview (F&A) pendant l'audit
3. Inspection pendant l'audit

Toutes les non conformités sont consignées par l'auditeur et sont saisies sous la forme de mesures. L'organisation doit appliquer les mesures visant à remédier aux non conformités dans les délais prescrits, mais au plus tard jusqu'au prochain audit.

3.1 Non conformités

Toutes les non conformités sont consignées par l'auditeur et sont saisies sous la forme de mesures. L'organisation doit appliquer les mesures visant à remédier aux non conformités dans les délais prescrits, mais au plus tard jusqu'au prochain audit:

Tableau 1 – Classification des non conformités

Classification des non conformités (NC)	Description
Non conformité critique	Une exigence normative n'est pas conforme. La conformité doit impérativement être remplie pour que la certification puisse être confirmée.
Non conformité importante	Une exigence normative ou définie n'est pas conforme et requiert ainsi une mesure.
Non conformité faible	Une exigence normative ou définie n'est que partiellement conforme et requiert ainsi une mesure.
Recommandation	Une exigence est conforme, mais peut être optimisée par des mesures recommandées.